ne présente aucun caractère de gravité.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, informé, s'est transporté au Café d'Isly, où il a interrogé M. Goupil. Celui-ci a déclaré que l'ennui l'avait poussé à essayer de se donner la mort.

MORT D'UN CONSEILLER PRUD'HOMME. — On annonce la mort de M. Emile Carrette, frère de M. Henri Carrette, ancien maire de Roubaix, qui était conseiller prud'homme depuis vingt et un ans.

A L' « INSTITUT POPULAIRE DE L'EPEULE ». — La réunion d'enseignement ménager qui devait avoir lieu aujourd'hui, lundi 2 mai, est remise à lundi prochain, 9 courant.

LA SOCIETE MUTUELLE « L'AVENIR DU PROLETARIAT » a tenu sa réunion, dimanche matin, à onze heures, au local, Café du Grand Parc, rue du Vieil-Abreuvoir, sous la présidence de M. Leghis, entouré des membres du Conseil d'administration. M. le trésorier a perçu les cotisations, puis il a été donné connaissance de la situation générale de la société. Il y avait au 1er mars, 187.177 parts inscrites. Le capital réalisé se monte à 20.556.281 fr. 42, dont 57.993 fr. 25 ont été payés en pension de retraite.

La section de Roubaix compte actuellement 450 sociétaires, et celle de Tourcoing 310. La section de Roubaix, aura droit, le 22 mai, au tirage d'amortissement, à six lots de 100 fr.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la cotisation est de 1 fr. 50 par mois, pendant quinze ans, et que les sociétaires participent 1. à l'amortissement; 2. à la Caisse d'assistance mutuelle; 3. à la caisse de retraite.

DANS LA DOUANE. — M. Michel Dureux, préposé des douanes de la brigade de Roubaix-mobile, est nommé préposé visiteur à la gare Saint-Sauveur, à Lille.

Le nouveau titulaire était à Roubaix depuis dix ans. Précédemment, il avait exercé ses fonctions à Hem et à Lannoy. Il laissera dans ces deux communes et à Roubaix, sa dernière résidence, le meilleur souvenir: celui d'un fonctionnaire dévoué et d'un excellent camarade pour tous ses collègues. Aussi ces derniers regretteront-ils sincèrement son départ. Ils se proposent de lui ménager une charmante fête d'adieux la veille de son départ, c'est-à-dire jeudi prochain.

L'ACCIDENT DE L'HIPPODROME. — L'état de Mlle Jeanne Vanpembroucke, la jeune fille de la rue de Blanchemaille, cour Vendeville, 10, tombée samedi soir à l'Hippodrome, de la hauteur des secondes galeries aux pourtours, soit six mètres environ, demeure satisfaisant.

L'hémorragie nasale occasionnée par la fracture du nez a persisté toute la nuit, et dimanche la jeune fille souffrait de maux de tête, qui ne paraissent avoir aucun caractère inquiétant; elle porte aussi de fortes contusions aux bras, aux jambes et aux reins. Cette chute aurait pu entraîner des conséquences beaucoup plus graves, si la fillette n'était tombée d'abord sur le lustre où elle demeura quelques instants accrochée par les vêtements qui se déchirèrent.

Sa mère, qui l'accompagnait, donne une explication sur les circonstances de la chute. Toutes deux avaient pris place à l'avant-dernière rangée de bancs au sommet des secondes galeries. Ayant voulu se déplacer, elles se disposèrent à sortir des bancs, quand la fillette, ayant en marchant heurté un obstacle, perdit l'équilibre et tomba de côté. Ayant franchi dans sa chute les banquettes intermédiaires encore vides, elle vint tomber sur le dos des spectateurs placés contre la balustrade et passa au-dessus, ces derniers, surpris, n'ayant pas eu le temps de la saisir. Inutile de dire que cet accident, qu'on pouvait croire mortel, a provoqué une très vive émotion sur les personnes qui furent témoins de la chute.

Nous apprenons que la direction du Cirque A. Hoste, mue par une généreuse pensée, a fait passer une liste de souscription parmi le personnel de l'Hippodrome, et les artistes du Cirque, auxquels se sont joints des spectateurs de la matinée et de la soirée de dimanche.

Nous rendons volontiers hommage à cette louable initiative dont le but est d'apporter un adoucissement à une honorable famille éprouvée. Le montant de cette collecte sera versé aujourd'hui même, par les soins de la direction du Cirque, entre les mains des parents de la jeune victime.

PIANOS des 1ers facteurs, le plus grand choix, les meilleurs prix. Mon SCREPEL, 138, Grande-Rue, Roubaix. Téléph. : 21.12. 214-6

DEUX OUVRIERS LITHOGRAPHES ATTAQUÉS RUE DE L'EPEULE. — Deux jeunes gens qui passaient dimanche soir, rue de l'Epeule, vers neuf heures, ont été tout à coup et sans la moindre raison, injuriés et assaillis par deux individus qui leur ont porté à chacun, au cours de cette agression, plusieurs coups de tête dans la figure.

Les deux jeunes gens assaillis, deux lithographes, MM. Arthur Bossut, âgé de 28 ans, demeurant rue de la Mackellerie, maisons Anonyme, 6, et Adrien Vandeveken, 23 ans, rue Rouget-de-l'Isle, 19, se trouvaient entre les rues du Marquisat et Brézin, lorsqu'ils virent se dresser devant eux deux individus d'une vingtaine d'années; ces derniers se ruèrent sur les deux lithographes et leur lancèrent des coups de tête dans la figure.

En voulant se débattre, M. Arthur Bossut a eu son parapluie enlevé. Mais un rassemblement ayant commencé à se former, les agresseurs s'éclipsèrent.

Les assaillis, qui portent des contusions à la figure, se sont rendus à la permanence déposer une plainte entre les mains de M. Laché, commissaire de police.

NE PAS OUBLIEZ, Mardi prochain 3 mai, que c'est la **journée réclame mensuelle** de la maison **Rammaert-Jeu,** 23, Grande-Place, à Roubaix. Le succès de cette vente s'affirme de plus en plus à cause des prix excessivement bas auxquels sont offert les **Coupons,** lainages, soieries, cotons fantaisie et draperies pour hommes. A noter le lot **armure soie Chantecler,** pour doublures à **1 fr. 45,** le mètre, tout à fait remarquable. — Actuellement encore articles de 1re Communion. — En vue d'inventaire prochain, les prix seront maintenus pendant tout le mois. 85622

BRIS DE CLOTURE DANS UN ESTAMINET. — Une enquête a été ouverte par M. Pagès, commissaire de police du 3e arrondissement, sur une scène de désordre provoquée par un électricien, Robert Prez, 20 ans, rue de Bouvines, 72, à l'estaminet de M. Hubert Delhoute, situé à l'angle des rues Decrême et de Denain. L'ouvrier avait gardé un vif ressentiment de l'abandon de son amie, Léonie Carlier, 23 ans, soigneuse, rue du Moulin, 126, qui l'avait quitté pour suivre son ancien compagnon. Hier, Robert Prez vint la trouver à l'estaminet où elle prenait son repas, et lui chercha querelle. Comme elle refusait de revenir sur sa détermination, il la gifla en pleine figure. Le cabaretier mit le perturbateur à la porte, mais ce dernier brisa à coups de poing la vitrine du cabaret. Ce que voyant, M. Delhoute sortit du débit, et pour l'empêcher de poursuivre ses violences et l'obliger à prendre le large, il le terrassa d'un coup de tête et lui porta, en outre, au dire de l'électricien, des coups de pied. Prez porte des contusions superficielles, dont il est allé se plaindre au commissaire de police. Il a été l'objet d'un procès-verbal pour bris de clôture et violences. Le cabaretier lui-même, malgré ses explications, a été également l'objet d'un procès-verbal pour coups et blessures. Deux grands carreaux, d'une valeur de six francs, avaient été brisés, dont les éclats avaient atteint et blessé légèrement la cabaretière qui se tenait dans l'estaminet.

ENTERREMENTS DU LUNDI 2 MAI 1910. — Mme Julien Delannoy, née Amélie Martin, 10 h. 1/2, église Saint-Martin. — M. Constant De Guffroy, 9 h. 1/2, église St-Joseph. — M. Gustave Ossel, 4 heures, église du Très-Saint-Rédempteur. — M. Emile Vandendriessche, 9 h. 3/4, église Saint-Martin.

OBIT DU MEME JOUR. — Mme J.-B. Lernoud, née Hortense Debuisne, 9 heures, église du Très-Saint-Rédempteur.

CROIX

Un enfant tombe dans le canal

On parvient à le sauver

Un gamin de quatre ans, René Vanerbeck, dont la mère habite rue de la Fonderie, cour Sandras, jouait samedi soir vers sept heures avec un petit camarade, le long du canal. Soudain il tomba à l'eau près du pont de Croix en face de l'estaminet « A la Belle Vue ». Aux cris poussés par son petit camarade, Mme Vanbolleberck, la cabaretière de la « Belle Vue », qui travaillait à la fenêtre de sa cuisine, leva les yeux et aperçut le corps du gamin à deux mètres de la berge. Elle avertit son mari et un client, M. Dekeser, rempailleur de chaises, rue de la Fontaine, qui sortirent immédiatement du débit pour porter secours au petit René. M. Dekeser se jeta dans l'eau tangente du canal et retira le gamin en le saisissant par les vêtements.

Transporté à la « Belle-Vue », il reçut les soins de quelques voisines accourues sur les lieux et après quelques bonnes frictions il reprit connaissance au moment où sa mère, veuve avec quatre enfants, entrait dans la cuisine.

Quelques instants plus tard, on transportait le petit René à son domicile. Il en a été quitte pour un bain froid.

LANNOY

MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Une charmante fête d'un caractère tout intime s'est déroulée en l'habitation de M. Mory, notaire à Lannoy. L'on y a célébré, en un banquet confraternel, la cinquantième année de présence de M. Jean Baert, premier clerc de l'étude.

M. Baert débuta à Lannoy, il y a cinquante ans, en l'étude de Me Catteau, alors notaire en cette ville. Depuis lois, il est resté attaché à cette étude sous les patronats successifs de MM. Catteau, Lecomte, Valenducq et Mory. Grâce à son travail persévérant et à sa haute compétence en l'espèce, M. Baert fut bientôt désigné au poste de confiance de premier clerc.

Très affable et très serviable envers tous, M. Baert a rendu en cette qualité d'innombrables services à autrui et elles sont nombreuses, les personnes qui lui doivent leur reconnaissance pour les bons et utiles conseils qu'il leur a prodigués très complaisamment au cours de sa longue carrière.

Aussi, M. Mory, le notaire actuel de l'étude de Lannoy, comprenant la vénération dont est entouré son premier collaborateur, n'a-t-il pas voulu laisser passer cet anniversaire sans manifester sa sympathie et sa confiance à M. Baert. C'est pourquoi il avait réuni hier, en une fête toute familiale, le personnel de son étude et les anciens collègues de son premier clerc. Le banquet avait été précédé d'une messe célébrée spécialement à l'intention du jubilaire. Au repas, les convives furent nombreux et M. Baert fut le véritable boute-en-train de la fête. Au champagne, l'heureux jubilaire fut l'objet de nombreux compliments et on lui offrit une médaille commémorative, don de la chambre des notaires. De leur côté, M. Mory et les collègues et anciens collègues de l'heureux jubilaire lui offrirent de part et d'autre un joli présent.

Très ému par la manifestation touchante de ces vives sympathies, M. Jean Baert eut un mot aimable de remerciement pour chacun des convives. Et cette réunion d'amis se termina joyeusement et après que l'on eut formulé des vœux pour que la sympathique M. Baert puisse de longues années encore pour l'honneur de la corporation continuer à être l'un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués.

LEERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un manœuvre de maçon au service de MM. Delecroix frères, travaillant à une nouvelle construction à l'usine A. Parent et fils, s'est fait des contusions avec ecchymoses de la jambe droite par compression, entre deux madriers d'échafaudage. Le blessé, M. Florian Dewailly, demeurant à Blandain, a reçu les soins de M. le docteur Lamotte. Huit jours de repos.

TOURCOING

La journée du lundi 2 mai :

Marché.

Caisse d'épargne, de dix heures à onze heures et demie.

Bibliothèque communale de neuf heures à midi et de deux à six heures.

CHUTE PROVOQUÉE PAR L'IVRESSE. — Dans la matinée de dimanche, un mendiant bien connu, Emile Barbion, sans domicile fixe, qui se trouvait en état d'ivresse, a fait une chute rue de la Croix-Rouge.

Après avoir reçu, au poste de police du quartier les soins de M. le docteur Défossez, il a été conduit à l'hôpital.

Barbion s'est fait en tombant une plaie à l'arcade sourcilière gauche.

VOL A LA GARE DES FRANCS. — Trois sacs de charbon ont été dérobés dans la cour de la gare des Francs, au préjudice de M. Henri Catteau, marchand de charbon, rue de Paris, 237.

Une enquête est ouverte par M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ? — Rappelez-vous qu'en lisant l'édition du soir du « Journal de Roubaix » vous y trouverez toutes les annonces qui nous seront parvenues dans la matinée. Vous pourrez ainsi vous présenter ou écrire le soir même, ce qui vous sonnera plus de chances de succès. 82582

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Georges Lefebvre, marchand de liqueurs, rue des Poutrains, un magasinier, M. Alphonse Demora, rue du Moulin, 125, en roulant un fût, s'est fait une plaie contuse à la main droite. Huit jours de repos: docteur Caudrelier.

— Au peignage de MM. Albert Malard et Cie, rue de Guisnes, un homme de peine, M. Vanderschure, 40 ans, à Mouscron, a eu l'orteil droit écrasé sous la roue d'une brouette. Quinze jours de repos: docteur Playoust.

— Dans les magasins de MM. Noz et Cie, rue des Ursulines, un homme de peine, M. Ch. Desreumaux, 28 ans, à Mouscron, a été blessé à la jambe droite par la chute d'un tombereau qu'un ouvrier faisait basculer. Dix jours de repos; docteur Défossez.

ENTERREMENT DU LUNDI 2 MAI. — M. Louis Dubois, 8 heures, église du Sacré-Cœur.

LILLE

Une manifestation des cheminots

Deux mille cheminots appartenant au syndicat national des travailleurs des chemins de fer se sont assemblés dimanche après-midi à Hellemmes, et se sont dirigés en cortège vers Lille.

Chaque groupe était précédé d'une pancarte réclamant les cent sous par jour.

A cinq heures un quart, le cortège, très calme, passait Grande-Place et, par la rue Nationale et le boulevard de la Liberté, arrivait place de la République, où eut lieu la dislocation.

Une délégation, conduite par M. Hochedez, secrétaire du groupe de Lille a été reçue à la préfecture, par M. le préfet du Nord.

M. Hochedez a lu à M. Vincent, une longue protestation contre le mode d'élection et le fonctionnement des commissions mixtes, élues le 7 avril dernier et contre les agissements de la brigade mobile à l'égard des employés de la Compagnie.

M. Vincent, après avoir félicité les cheminots du calme et du bon ordre au cours de la manifestation, les a assurés de sa bienveillance. Il transmettra les revendications au ministre compétent.

Les cheminots se sont ensuite réunis dans une salle de la rue de Paris, sous la présidence de M. Heurtgen.

A l'issue de la réunion, qui a pris fin à sept heures, sans aucun incident, les cheminots ont voté un ordre du jour par lequel ils réclament les huit heures de travail et les cent sous par jour.

Nouvelles Religieuses

A ROUBAIX

Les Premières Communions

— **Saint-Jean-Baptiste.** — Le clergé de la paroisse est allé chercher les 134 premiers communiants à la Maison des Œuvres, pour les conduire processionnellement à l'église. La messe, à laquelle assistait une grande affluence, a été célébrée par M. l'abbé Lefebvre, curé de la paroisse, qui a prononcé une allocution avant et après la communion. Les chants ont été exécutés par les enfants. Bon nombre de parents se sont approchés de la Sainte-Table, avec les premiers communiants.

A la grand'messe solennelle, chantée à dix heures, il y a eu sermon par M. l'abbé Carpentier. La rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Très Sainte Vierge, ont eu lieu aux vêpres de quatre heures. Les actes ont été récités par Robert Hoste et Germaine Desrumaux. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Chuffart.

— **Saint-François-d'Assise.** — 72 enfants de la paroisse se sont approchés de la Sainte-Table pour la première fois, dimanche. Malgré le temps incertain, les enfants ont été conduits en cortège du patronage Saint-Henri à l'église, où la messe a été célébrée à sept heures. Des chants de circonstance ont été très bien exécutés par la chorale des jeunes filles du patronage Jeanne d'Arc. Avant la communion, M. le Curé a adressé aux enfants une touchante allocution. Les actes avant et après la communion, ont été récités par Eugène Duquesne, Isaïe Dujardin, Oscar Deloose, Noël Wauters, Lucien Vangerdaele, Marie Lecrenier, Germaine Dehooghe, Lucienne Degelder, Marie Vanderstraeten, Germaine Masting, Léa Voet.

La messe a été suivie d'un déjeuner servi au patronage par les dames catéchistes et les dames surveillantes. Un compliment, dans lequel étaient exprimés les sentiments les plus délicats, a été récité à M. le Curé par Marie Lepoutre.

Une statue de Saint Joseph et deux statues de Jeanne d'Arc ont été bénites à la grand'messe. Des actes de consécration ont été lus par Raymond Desurmont et Jeanne Vergelle. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Edmond, prédicateur de la retraite.

Aux vêpres solennelles, chantées à trois heures et demie, le P. Edmond a indiqué aux enfants les moyens de persévérer dans leurs bonnes dispositions. L'acte de rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Sainte Vierge, ont été prononcés par Emile Bleuze et Marie Lecrenier.

A l'issue de la cérémonie, M. le Curé a félicité les premiers communiants de leur bonne tenue et leur a recommandé la messe d'actions de grâces qui sera célébrée aujourd'hui, à huit heures.

A FLERS-BOURG

La cérémonie de la première communion a été célébrée, dimanche, dans la paroisse de Flers-Bourg. Une quarantaine d'enfants, filles et garçons, y ont pris part. Les offices ont été célébrés au milieu d'une foule considérable de fidèles.

A LEERS

La belle cérémonie des premières communions a eu lieu dimanche, à Leers. Les soixante-treize enfants (30 garçons et 43 filles) étaient rassemblés à la Congrégation, où le clergé est allé les chercher pour les conduire processionnellement à l'église, pour la messe de six heures et demie. Avant et après la communion, M. le Curé a adressé une touchante allocution concernant ce grand acte de la vie chrétienne, dont l'heure avait sonné pour eux; il leur a recommandé de prier pour leurs parents, pour l'Eglise et pour la France.

A l'issue des vêpres ont eu lieu la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Sainte Vierge; la bénédiction du Saint-Sacrement a clôturé cette belle cérémonie.

Après les vêpres, les enfants se sont rendus, comme de coutume, au presbytère, pour remercier M. le Curé et MM. les Vicaires de les avoir préparés à ce grand jour.

TOURCOING

Le mois de mai à la Marlière

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

La chapelle, ouverte à quatre heures et demie, fut immédiatement remplie par des pèlerins qui arrivaient en grand nombre pour la messe de cinq heures. L'affluence fut telle que plusieurs ne purent trouver place dans l'église. Les jeunes filles de la réunion dominicale de la Marlière exécutèrent les premiers chants pendant la messe de cinq heures.

A sept heures, le Cercle St-François de Sales, de la paroisse du Sacré-Cœur, de Roubaix, accompagné de la société de gymnastique du patronage, assistait à la messe dite par M. l'abbé Bertram, son directeur.

M. l'abbé Bègue célébra la messe de huit heures et demie, pour les membres de l'Œuvre des Catéchismes de persévérance, de la paroisse St-Martin, de Roubaix. Professeurs et élèves y assistaient, ayant à leur tête le dévoué M. Lestienne.

A neuf heures et demie, la Jeune Garde d'Hersaux faisait son pèlerinage annuel, sous la conduite de son dévoué président, M. Pollet. Le magnifique drapeau de la société fut l'objet de l'admiration. Les chants de la messe furent exécutés par un groupe d'amateurs qui s'en tirèrent à merveille. A l'Evangile, M. le Curé prononça une allocution très goûtée.

Le dernier office de la journée fut chanté à sept heures.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Salle des fêtes Sainte-Cécile.* — Toujours foule au Cinéma de la rue Saint-Georges, adopté par le public élégant de Roubaix. C'est là qu'on voit les vues les plus nettes et plus fixes. Toutes les semaines, changement de spectacle qui comprend toutes les nouveautés parues depuis peu, toujours fraîches, toujours impatiemment attendues par un public où l'on remarque beaucoup d'habitués.

Aujourd'hui lundi, séance de 5 heures à 11 heures; jeudi prochain séance de gala à l'occasion de l'Ascension.

— *Le Grand Cirque Hoste à l'Hippodrome.* — Les nombreux spectateurs qui ont assisté dimanche à la matinée et à la soirée du Cirque Hoste, sont sortis enthousiasmés des magnifiques numéros qu'ils ont pu admirer. « Les Friemel », extraordinaires dans leur travail aux barres parallèles; « Les 4 Bassy », qui font preuve d'une force musculaire incomparable; « Les sœurs Wittus », sur le fil de fer; les acrobates mexicains; Miss Ko-Ni-Oor, avec ses charmants chiens dressés; Botello et Virginia, dans sa frissonnante descente de la coupole du cirque, suspendue par les cheveux; Osten et Westen, marins à bord; les Stool Bross, avec leur cheval automate; la baronne de Roy et M. Gautier, présentant de magnifiques chevaux dressés, etc., etc. Les clowns Pippo, Théodore et Lavater-Lée, suscitent toujours un rire général.

Ce soir, lundi, pour la clôture, spectacle sans précédent et essentiellement comique, au bénéfice du clown populaire Lavater-Lee, qui, à cette occasion, offrira aux spectateurs un bocal rempli de pièces d'argent et de monnaie. Il suffira, en entrant à l'Hippodrome, de remettre son nom et son adresse écrits lisiblement, ainsi que la somme que contient le bocal. La personne qui aura donné le chiffre le plus rapproché de la somme contenue dans le bocal en recevra le montant au cours de la soirée.

Avant de quitter Roubaix, la direction adresse au public roubaisien les remerciements suivants:

« Mesdames et messieurs, la direction est heureuse d'exprimer toute sa reconnaissance et ses remerciements aux spectateurs pour l'accueil chaleureux et sympathique qu'ils ont bien voulu lui témoigner pendant son séjour à Roubaix.

» En s'imposant de grands sacrifices, la direction a voulu donner satisfaction à tous ceux qui l'ont honorée de leur présence. Si elle y a réussi, son but est atteint, et elle est fièrement récompensée.

» Aussi, en emportant de la ville de Roubaix, un inoubliable souvenir, la Direction ne vous dit pas adieu, mais au revoir!

A. HOSTE. »

Lundi 2 mai, soirée d'adieux à huit heures et demie avec le concours de tous les artistes.

Pour la location, s'adresser au Café de l'Hippodrome.

— *Séance récréative.* — En la salle des Œuvres, rue de la Chaussée, 60, lundi à 7 heures 3/4, une séance récréative sera donnée gratuitement aux hommes de la paroisse Saint-Joseph. Elle a été organisée par le Cercle d'hommes le Grand Saint-Joseph; elle comprend une pièce nouvelle de grande actualité, des intermèdes comiques et une causerie sur les œuvres d'hommes.

Les hommes de la paroisse ont été convoqués individuellement, mais ils pouvent amener des amis nombreux, car cette séance a obtenu déjà le plus grand succès.

TOURCOING

Le concert de l'Académie de Musique

C'était dimanche jour de gala pour notre Ecole de musique, qui donnait, un peu tardivement, mais avec plus de succès que jamais, son traditionnel concert d'hiver. La salle était trop petite pour contenir la foule d'invités qui s'y pressaient, ne voulant pas perdre cette occasion peut-être trop rare, de goûter une délicieuse exécution artistique. Les notabilités ne manquaient pas aux premiers rangs: citons: MM. Dron, maire de Tourcoing; Loridant, conseiller général; Joire, président du Tribunal de Commerce; Louis Gogueinheim, vice-président du Conseil d'administration de l'Ecole; Brocquart, juge de paix; Proisy, commissaire central; Parent, receveur des Postes; Dusautoy, chef de la Musique des mines de Courrières; Legrand, chef de la Musique des mines de Liévin.

Le concert commença par une magistrale exécution de l'orchestre sous la direction éminemment artistique de M. Ch. Eustace, officier de l'Instruction publique, directeur de l'Ecole. Ce fut d'abord une ouverture classique, *La Flûte enchantée* de Mozart, un chef-d'œuvre que l'orchestre rendit avec le plus parfait brio. Puis la *Nuit de Lisbonne*, une mélodie empreinte d'un parfum exotique et qui se caractérise par un dialogue constant de tous les instruments. Ce morceau fut interprété avec toutes les nuances requises pour évoquer l'image d'une nuit d'Espagne, langoureuse, pleine de charme discret et de poésie légère.

Le Concerto pour piano et orchestre (4e partie) constituait le morceau de résistance; il a particulièrement mis en relief le talent du soliste, le distingué professeur de piano, M. Paul Mager, toujours égal à lui-même, infatigable artiste et virtuose émérite. M. Mager a montré toutes ses qualités de force, de douceur et de doigté et une parfaite compréhension du maître Godard.

Nous sommes persuadés que sous sa direction, la classe de piano, de jeunes gens, progressera d'une façon constante et acquerra bientôt le niveau des classes féminines.

Que dire du maestro M. Eustace? Nous ne pouvons que nous répéter, mais un succès se marque toujours et le livre d'or de l'Ecole de Musique s'enrichit de belles et glorieuses pages sous sa haute et compétente direction.

Les élèves qui se produisirent au cours de cette audition nous le démontrent parfaitement.

Le succès fut très vif pour Mlle G. Philippart, héritière des brillantes qualités de son professeur, Mme Delchambre, et qui joua délicieusement au piano une grande valse de concert.

Un élève de M. Paul Mager, M. C. Grimonprez, vint ensuite, armé du plus ingrat des instruments, le cor, et en tira une mélodie de F. Thome, « Clair de Lune », qui fit éclater les applaudissements enthousiastes. On pourrait s'étonner que Paris ne nous ait pas encore enlevé cet élève, mais patience: « Audaces fortuna juvat ».

M. G. Wibaut, élève de M. J. Wibaut, sa révéla bon chanteur et excellent diseur dans l'air de la Folie de « Charles VI ». Ses appels à la pitié furent expressifs et émouvants.

M. Delbarre, élève de M. Desoubrie, est d'une jolie force sur son instrument, le hautbois. Il progresse sans cesse et nous aurons encore occasion de l'apprécier.

La classe de chant nous fournit un sujet de valeur en Mlle Valbrun. Cette cantatrice, à la voix si gracieuse, n'a qu'un tout petit défaut, nous ne dirons pas le trac, mais un reste d'hésitation involontaire à affronter la rampe, terrible au moins une fois aux plus téméraires.

La classe de M. Eustace, par M. Bedouin, clarinettiste, a fait montre de beaucoup de savoir et a permis de constater les qualités professorales du maître.

Les classes à cordes eurent leur, belle part de succès, dans un trio de Beethoven. Les professeurs, MM. Genty et Thouvex, peuvent être fiers de leurs élèves.

L'exercice se terminait par un chœur de jeunes filles: « Les Voix de la Nature », avec orchestre. Ce fut très bien. Citons, notamment M. Dujardin, qui dit avec beaucoup de goût les soli, ayant pour partenaire Mme Guery, et l'excellent accompagnateur, M. Mager.

En résumé, bonne journée pour notre Ecole de musique, pour son très aimé directeur, et tout le corps d'élite de ses professeurs qui se dépensent sans compter.

SALLE ARTISTIQUE 59, Rue des Champs Roubaix

A huit heures, séance de gala. Même troupe. Nouvelles vues. Mlle Suzette, MM. Louitson et R. Carlis. Entrées: 0.50, 0.40, 0.30. 85602d

CONCERT DU PARC

Lundi, 2 mai, à 5 heures, matinée. **Entrée libre.** A 8 h. 1/2, concert. Les Gélas, les Dargis, Dirat, Maurel Fonta, Prévost, Marlette de Lille, Adler, etc., etc. 85601d

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Aujourd'hui lundi, séances de 5 à 11 heures, avec le programme qui a obtenu un si grand succès aux séances d'hier, et composé de toutes les vues d'art de la célèbre maison Pathé frères.

Jeudi prochain, séance de gala. 85693d

TROIS CENTS MOBILIERS

de tous styles et de tous prix 413-2

Paul FACQ-HILST, rue Royale, 10, Lille.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 30 avril

Présidence de M. MEUSY, vice-président

La tentative de vol d'automobile de Baisieux

Rien, on peut le dire, n'arrête les voleurs et ceux qui sont impliqués dans cette affaire ont fait preuve d'une audace inouïe.

Ils sont venus dans le garage où était remisée l'automobile de M. Dessey, percepteur à Baisieux, et auraient enlevé cette machine s'ils n'avaient été gênés au cours de leur entreprise.

M. Dessey qui possède une automobile de prix, a son garage dans l'habitation de Mme Clémence Lefebvre, 65 ans, cabaretière à Baisieux.

Dans la nuit du 19 au 20 janvier, vers une heure du matin, Mme Lefebvre fut soudain réveillée par le bruit de ronflement d'un moteur. Cette personne ouvrit aussitôt sa fenêtre et interpellant les individus qui se trouvaient autour de l'auto demanda si M. Dessey était là. Se voyant découverts, ces individus qui n'étaient que des voleurs prirent la fuite. A quelques instants de là deux individus qui erraient dans la campagne et qui avaient vraisemblablement participé au vol demandèrent leur route à des douaniers.

Sur les indications fournies par M. Dessey, disant que son ancien chauffeur Robert Dadergny, 24 ans, chauffeur d'auto, était seul capable de mettre l'auto en marche et de pénétrer dans le garage qu'il connaissait bien, cet homme fut arrêté.

Il nia toute participation à cette audacieuse tentative, mais finit par reconnaître que deux de ses amis Marcel Herqué, 25 ans, camelot, et Henri Renard, lui avaient demandé des renseignements sur le garage de M. Dessey et que bénévolement il les avait renseignés. Ces deux hommes furent arrêtés à leur tour. Ils avouèrent leur participation au délit et accusèrent formellement Dodergny de les avoir accompagnés dans leur expédition. Malgré cela, cet homme continua à nier.

Herqué seul est encore prévenu d'avoir participé comme complice au cambriolage qui a été commis dans la nuit du 24 au 25 janvier, dans le bureau du chef de gare de Fives. Cet individu a en effet été en possession de la sacoche du chef de gare et l'a vendue à Mme Sidonie Lenoir, fripière, rue de Paris, à Lille.

Herqué est très mal noté et à son casier judiciaire figure une condamnation à 2 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Dodergny et Renard sont condamnés à 2 ans de prison avec sursis et Herqué à 3 ans.

MONTRE VOLÉE. — D'après l'accusation, Joseph Deschoemacker, 37 ans, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, 220, et son ami Eléonore Baccard, 26 ans, cabaretière, auraient volé une montre au préjudice d'un sieur Volkindt qui fréquentait leur maison.

Les débats établissent que Deschoemacker est innocent, aussi le tribunal l'acquitte purement et simplement et Baccard Hélène est condamnée à 6 jours de prison.

Défenseur: Me Spriet, avocat.

* *

LES FRAUDES DE BILLETS DE CHEMINS DE FER A LA GARE DE LILLE. — De 1905 à 1908 une vaste organisation pour la fraude de billets de chemins de fer fonctionnait à la gare de Lille. Quelques employés, recevant les billets à l'arrivée, remettaient en circulation, en les vendant à leur profit personnel, les billets de retour non poinçonnés. Un sieur Louis Delbar, messager, était l'intermédiaire ordinaire qui revendait à vil prix ces billets. Delbar se servait également de ces billets utilisés pour les besoins de son commerce, en faisant enregistrer des bagages.

Ce trafic ne se faisait guère qu'entre Paris et Lille.

Delbar avait imaginé également de couper les billets dans leur épaisseur, et sur la partie qui contenait l'indication des gares de départ et d'arrivée on collait le dos d'un autre billet décollé qui portait une date récente.

Ces agissements ont causé à la Compagnie du Nord un sérieux préjudice qui est évalué à 3.248 francs.

Dix-sept prévenus comparaissent à l'audience sous l'inculpation d'escroquerie, complicité, et infraction à la police des chemins de fer. Ce sont les employés infidèles de la Compagnie, Dupuich-Mio-Canonne, puis le sieur Delbar, messager, et enfin une série de personnes qui ont voyagé avec ces billets truqués.

A raison de l'heure avancée à laquelle les interrogatoires ont pris fin, la suite des débats est renvoyée au 25 mai.

VENGEANCE A COUPS DE REVOLVER. — Le 20 mars, un groupe d'individus, parmi lesquels se trouvaient Henri Viscnart; Julien-Rompteau, 17 ans, demeurant à Wattrelos, et Madeleine Martin, soigneuse, rue de la Bienfaisance, 2, à Roubaix, faisaient la fête à Tourcoing. Soudain une querelle éclata entre la fille Martin et Vischart et ce dernier lui porta un coup de poing au visage. Aussitôt survint Rompteau qui voulut venger la femme. Il saisit son revolver et à bout portant tira sur Rompteau. Celui-ci reçut une balle au bras, mais n'a pas subi une longue incapacité de travail car aucun organe essentiel n'avait été atteint.

Rompteau qui manifeste des regrets et qui n'a jamais été condamné est puni de deux mois de prison avec sursis.

L'ESCROC DES FOURRURES. — Armand Ligat, 30 ans, ayant demeuré rue de l'Epeule, 22, à Roubaix, est un escroc de grande envergure qui s'était spécialisé dans les escroqueries au préjudice des fourreurs. En empruntant des noms divers, il commandait des fourrures aux plus grandes maisons de Paris et de la province. Souvent même il se faisait adresser des lots de marchandises pour faire un choix et ne retournait rien. Ou encore, il demandait l'envoi de peaux à titre d'échantillon.

Cet homme a pratiqué ce dangereux métier à Melun, à Rouen et enfin il vint échouer à Roubaix. Sur une dénonciation du parquet de Melun, la police le surveilla, saisit sa correspondance et l'arrêta au moment où il allait prendre livraison en gare d'un colis de fourrures d'environ deux mille francs.

Cet homme audacieux se défend avec un aplomb imperturbable et nie tous les griefs relevés à sa charge.

Le nombre de tentatives d'escroqueries qu'on lui reproche dépasse la centaine. Les antécédents de cet individu sont détestables; il a été condamné plusieurs fois en Belgique pour escroqueries, abus de confiance et banqueroute.

Ligot est condamné à 2 ans de prison.

Défenseur: Me de Beaumont, avocat.

LES SURPRISES D'UNE PERQUISITION. — A la suite du vol audacieux commis dans la nuit du 13 au 14 avril, dans les usines de MM. Mathon et Dubrulle, à Tourcoing, la police porta ses soupçons sur un sieur Félix Carlier, 30 ans, rattacheur à Roubaix, travaillant chez MM. Mathon et Dubrulle. Cet homme, en effet, pouvait avoir fourni des indications aux voleurs.

M. Niedeert, commissaire de police à Tourcoing, accompagné de M. Dequenne, commissaire, chef de la Sûreté de Roubaix, décida de faire une perquisition au domicile de cet homme. Après quelques recherches, les policiers découvrirent douze coupons de toiles d'apprêt dont la présence en cette maison ne pouvait s'expliquer. On présenta cette marchandise aux directeurs de la maison de MM. Mathon et Dubrulle qui reconnurent que cette toile provenait de leur fabrication. Carlier, interrogé sur le champ, passa des aveux et reconnut qu'au cours de son travail il enlevait de temps à autre une partie des marchandises retrouvées chez lui. Et c'est ainsi qu'en cherchant les coupables du vol du 13 avril, la police découvrit un autre méfait.

MM. Mathon et Dubrulle subissent un préjudice d'environ 45 francs.

Carlier est condamné à 2 mois de prison.

LA FRAUDE. — 6 jours de prison et 500 francs d'amende à Charles Gros, 20 ans, employé de bureau, sans domicile. Fraude de 8 k. 310 de café, le 28 avril, à 10 h. 1/2 du soir, passage du Tilleul, à Tourcoing.

— 6 jours de prison et 500 francs d'amende à Bernard Marain, 18 ans, électricien à Bruxelles. Fraude de 8 kil. de café, le 26 avril, à Tourcoing, lieu dit « La Bourgogne ».

AFFAIRES DIVERSES. — 2 mois de prison à Lucien François, 54 ans, journalier, sans domicile, et 40 jours de prison à Louis Cheradame, sans domicile, pour mendicité.

— 40 jours de prison à Gabriel Pollet, journalier, pour mendicité.

— 10 jours de prison à Edouard Verhulst, 50 ans, journalier, sans domicile, pour mendicité.

CARTONS "SHANNON"

pratiques, propres élégants, remplacent les boîtes de bureau. Plus besoin de casiers. Se relient entre eux par un système spécial. En vente aux Librairies du « Journal de Roubaix », 71